

Copie à :

A.R.S. DE BOURGOGNE- FRANCHE COMTE

Dijon, le 01/10/2026
Dossier n° 260925 030952 01

MAIRIE DE BEUREY-BAUGUAY

32 Grande Rue

21320 BEUREY-BAUGUAY

Rapport d'analyses d'eaux n° 260925 030952 01

Analyse type A

Site
§ Code PSV : PSV783
§ Nom PSV : BOURG
§ Commune PSV: 21320 BEUREY-BAUGUAY
§ Localisation exacte : 23 grande rue
§ Motif - Type de visite - Type d'eau : CS - AA - T
§ Code installation : 718
§ Nom installation : BEUREY BEAUGUAY
§ Code et Nom UGE : 27 - BEUREY BEAUGUAY
§ Maître d'ouvrage : MAIRIE DE BEUREY BEAUGUAY
§ Organisme payeur : MAIRIE DE BEUREY BEAUGUAY
§ Adresse payeur : MAIRIE 21320 BEUREY BEAUGUAY

Prélèvement #
Préleveur : SIMONNEAU Marie-Charlotte (LDCO) MSI
Mode d'acheminement : TOURNEE
Date - Heure de prélèvement : 28/09/2026 - 11:30
Date - Heure de réception : 28/09/2026 14:28
Date - Heure de début des analyses : 28/09/2026 17:00
Condition de prélèvement : Désinfection avec flambage
Technicien(s) Responsable(s)
Chimie FANNY MENAGER
Microbiologie JACQUES BRENON.

Norme/Guide de prélèvement

FDT 90.520 Eaux de consommation

Remarques COS odeur chlore / Mitigeur cuisine / Flambage

PARAMETRE(S) DEPASSANT LA LIMITE QUALITE OU PESTICIDES DETECTÉS

Paramètres	Résultats	Unités	Limites	Ref Q ou valeurs indicatives ou valeurs vigilance	Méthodes
# Nitrates (en NO3)	52.4	mg(NO3)/L	<50		NF EN ISO 10304-1 Juillet 2009

PARAMETRE(S) DEPASSANT LA REFERENCE QUALITE

Paramètres	Résultats	Unités	Limites	Ref Q ou valeurs indicatives ou valeurs vigilance	Méthodes
------------	-----------	--------	---------	---	----------

Paramètres	Résultats	Unités	Limites	Ref Q ou valeurs indicatives ou valeurs vigilance	Méthodes
------------	-----------	--------	---------	---	----------

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion technique et commerciale au Laboratoire Départemental de la Côte d'Or. Conformément à la loi Informatique & Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification sur les informations qui vous concernent. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données - MEOP - 53bis rue de la Préfecture - 21035 DIJON Cedex (courriel : dpd@cotedor.fr).

Copie à :

A.R.S. DE BOURGOGNE- FRANCHE COMTE

MAIRIE DE BEUREY-BAUGUAY

Dijon, le 01/10/2026
Dossier n° 260925 030952 01

32 Grande Rue

21320 BEUREY-BAUGUAY

Rapport d'analyses d'eaux n° 260925 030952 01

Analyse type A

Microbiologie					
# Escherichia coli *	0	UFC/100mL	0		NF EN ISO 9308-1 Septembre 2000
# Bactéries coliformes *	0	UFC/100mL		0	NF EN ISO 9308-1 Septembre 2000
# Enterocoques intestinaux *	0	UFC/100mL	0		NF EN ISO 7899-2 Aout 2000
# Spores de micro-organismes sulfitoréducteurs *	0	UFC/100mL		0	NF EN 26461-2 Juillet 1993
# Micro-organismes revivifiables à (22 +/- 2) °C *	0	UFC/mL			NF EN ISO 6222 Juillet 1999
# Micro-organismes revivifiables à (36 +/- 2) °C *	1	UFC/mL			NF EN ISO 6222 Juillet 1999
Chimie					
# Température de l'eau in situ	19	°C		25	Méthode Interne à la sonde P.R.E.MAT.15.
# Chlore libre in situ	0.20	mg(Cl2)/L			Méthode interne colorimétrie P.R.E.MAT.03
# Chlore total in situ	0.25	mg(Cl2)/L			Méthode interne colorimétrie P.R.E.MAT.03
Odeur (0=r.a.s., sinon=1 cf comm.)	1	de chlore			Methode interne
Couleur (0=r.a.s.,sinon =1,cf comm.)	0				Methode interne
Aspect (0=r.a.s.,sinon =1,cf comm.)	0				Methode interne
Saveur (0=r.a.s.,sinon =1,cf comm.)	1	de chlore			Methode interne
# pH	7.6	unité pH		>6,5 et <9	NF EN ISO 10523 Mai 2012
Température de mesure du pH	19.7	°C			Méthode interne
# Conductivité à 25°C (correction de T°)	615	µS/cm		>200 et <1100	NF EN 27888 Janvier 1994
Température de mesure conductivité	19.7	°C			Méthode interne
# Turbidité	<0.50	NFU		2	NF EN ISO 7027-1 Août 2016
# Titre hydrotimétrique	32.5	°F			ISO/TS 15923-2 (Octobre 2017)
# Titre alcalimétrique complet	26.86	°F			NF EN ISO 9963-1 Février 1996
# Ammonium (en NH4)	<0.01	mg(NH4)/L		0.1	NF EN ISO 15923-1 Août 2024
# Nitrites (en NO2)	<0.01	mg(NO2)/L	<0.5		NF EN ISO 15923-1 Août 2024
# Nitrates (en NO3)	52.4	mg(NO3)/L	<50		NF EN ISO 10304-1 Juillet 2009
# Chlorures	4.0	mg/L		250	NF EN ISO 10304-1 Juillet 2009
# Sulfates	14.7	mg/L		250	NF EN ISO 10304-1 Juillet 2009
# Carbone organique total	0.55	mg/l C		2	NF EN 1484 Juillet 1997

Copie à :

A.R.S. DE BOURGOGNE- FRANCHE COMTE

Dijon, le 01/10/2026
Dossier n° 260925 030952 01

MAIRIE DE BEUREY-BAUGUAY

32 Grande Rue

21320 BEUREY-BAUGUAY

Rapport d'analyses d'eaux n° 260925 030952 01

Analyse type A

= paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.D.=Non Déterminé N.M.=Non mesuré

L'arrêté du 30 Décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 Janvier 2007 fixe les limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine

Conformément à la norme NF EN ISO 8199, l'interprétation des résultats pour les paramètres microbiologiques suivis du sigle * est la suivante :

Pour 0 : non détecté

Entre 1 et 2 : présence avec une non-fiabilité statistique

Entre 3 et 9 : Nombre estimé

Incertitudes associées aux résultats d'analyses fournies sur demande

Pour les métabolites de pesticides la valeur limite de 0.9 µg/l correspond à une valeur indicative

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude associée.

La prise en compte des MES est conforme aux normes en vigueur. Pour les méthodes internes : les analyses en injection directe sont dosées sur l'eau décantée, les analyses en extraction Liquide/Liquide sont dosées sur l'eau totale.

Tout prélèvement non réalisé par une personne habilitée est rendu sous réserve
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles
sont identifiées par le symbole #

Les informations fournies par le client sont identifiées par le symbole §. Le laboratoire ne pourra
être tenu pour responsable en cas d'information erronée.

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation si tous les paramètres sur lesquels elle
s'appuie sont rendus sous accréditation

Les résultats d'analyses ne figurant pas sur la portée d'accréditation du laboratoire et provenant d'un prestataire
externe, rendus sous accréditation et inscrits dans le présent rapport sont couverts par l'accréditation de ce dernier.

Aurélien ROTH

Responsable Adjointe du Service des Eaux

